

Fiabilité des sources de renseignements en généalogie

Par Jacques Blaquière, généalogiste

Certains logiciels de généalogie permettent de «coter» la fiabilité des sources de renseignements utilisées pour réaliser un tableau généalogique. Malheureusement, la plupart du temps ces cotes de fiabilité sont généralement arbitraires. On demande à l'utilisateur du logiciel de s'autoévaluer en évaluant lui-même la fiabilité de ses sources.

Le logiciel Brothers Keeper, par exemple, permet quatre niveaux d'autoévaluation des sources de renseignements dont un niveau qui est absolument inutile. Le niveau zéro (0), non fiable (unreliable). Il serait beaucoup plus simple de ne pas saisir un renseignement de ce genre dans un tableau généalogique plutôt que de le coter de niveau zéro (0).

Il y a le niveau un (1), discutable (questionable). Qu'est-ce qui est un renseignement discutable? Discutable avec qui? Étayer une généalogie avec des renseignements «discutables» ne peut certainement pas mener bien loin dans le passé de nos ancêtres.

Il y a le niveau deux (2), secondaire ou assez fiable (secondary or fairly reliable). Que vaut un tableau généalogique basé uniquement sur des renseignements de ce genre? Le doute est-il permis?

Il y a le niveau trois (3), primaire ou très fiable (primary or very reliable). Idéalement, tous les renseignements devraient être de niveau trois (3). Mais combien de généalogistes autoévaluent toutes leurs sources de renseignements à ce niveau peu importe le genre de source? De plus, il est prouvé qu'une source de renseignement de niveau trois (3) n'est pas toujours fiable à cause des erreurs humaines dans le libellé original des actes.

La version québécoise du programme de généalogie TNG permet de qualifier autrement la validité des sources de renseignements utilisées pour réaliser un tableau généalogique. Cette version est axée particulièrement sur la définitions des sources du Traité de généalogie de René Jetté qui y consacre plus de soixante pages. En principe, toutes les sources de renseignements devraient être parfaitement fiables. La parole du cousin qui donne verbalement sa date de naissance, type un (1) vaut autant que son certificat de naissance, type deux (2) et autant que son acte de baptême, type trois (3). On ne parle plus de niveau de fiabilité mais de type de sources. C'est uniquement le lecteur qui évalue le «niveau» de fiabilité selon le «type» de sources et non pas le généalogiste qui évalue le «niveau» de fiabilité de ses sources de façon arbitraire et discutable, il va de soi.

La source de type un (1) est probable. Le cousin devait certainement bien connaître sa date de naissance mais ne sera pas encore présent dans 200 ans pour la répéter. La référence est un contact verbal ou un cahier de notes inédit.

Le certificat de naissance du cousin est la transcription de l'acte de naissance original. C'est une source de type deux (2), une copie déposée de l'acte de naissance original. La référence est habituellement la date de saisie dans le fichier et la principale qualité de cette source est qu'elle est déposée donc éventuellement consultable dans le futur chez le dépositaire indiqué avec la source (institution qui a émis le certificat, par exemple).

Enfin, la source de type trois (3) est un manuscrit original déposé, une image numérisée du manuscrit de l'acte original de la naissance du cousin. Le dépositaire est une institution qui devrait être pérenne, par exemple, l'Institut généalogique Drouin.

L'avantage du programme de généalogie TNG est la possibilité de saisir préalablement les noms des dépositaires où on peut trouver les sources déposées et aussi une liste des sources consultées reliées à ces dépositaires. Il ne reste ensuite qu'à relier ces renseignements au fur et à mesure de la saisie des événements dans les fiches.

Dans une autre sphère de qualification des sources de renseignements généalogiques, il ne faut pas confondre les dépositaires des sources avec les sources originales de renseignements.

Voici quelques dépositaires parmi les plus connus qui ne sont pas des sources originales de renseignements généalogiques.

Ancestry, en fait, tous les sites de généalogie commerciale. BanQ, Bibliothèque et archives nationales du Québec, BanC, Bibliothèque et archives nationales du Canada, en fait tous les dépositaires d'archives et de manuscrits. Le PRDH, BMS2000, Family Search. La plupart des généalogies publiées sur le réseau Internet. Institut généalogique Drouin. En général, ces dépositaires peuvent à tout le moins servir d'index vers des sources originales de renseignements.

Sources de type un (1), probable

Renseignement verbal d'une personne, référence : contact personnel, dépositaire : aucun

Sources de type deux (2), copie déposée

Les répertoires de mariages, nom du répertoire, référence (page consultée) et nom du dépositaire.

Les actes du PRDH, numéro de fiche consultée

Sources de type trois (3), acte original déposé

Les images de manuscrits numérisés de l'Institut généalogique Drouin, nom du registre paroissial, référence (numéro d'image) et nom du dépositaire.

S'il faut entreprendre des recherches supplémentaires pour retracer la source originale de renseignement utilisée par un généalogiste pour étayer un renseignement de son fichier, à l'exception de la source de type un (1), la source et le renseignement n'ont aucune valeur probante, ne prouvent rien dans le tableau généalogique.

En conclusion, identifier le type de sources utilisées pour étayer sans prétention les renseignements saisis dans un tableau généalogique est beaucoup plus intéressant pour un généalogiste que de s'évaluer lui-même en qualifiant lui-même la fiabilité de ses sources.

La généalogie est une occupation scientifique; on l'oublie trop souvent.

20220419